



GovTech
& PUBLIC SECTOR
INNOVATION



TRUST
VALLEY



World Bank GovTech Innovation Challenge 2026

Sm@rt Programmer

Challenge Statement - Version 3.1-FR

Last updated : 25 June 2026

Note : Cet énoncé de défis reflète la perspective de l'IGF et est fournie à titre de référence. Les approches innovantes et les méthodes alternatives pour atteindre les résultats visés sont encouragées.

Sm@rt Programmer

1. Résumé exécutif

Dans le cadre du GovTech Innovation Challenge, l'Inspection Générale des Finances du Maroc (IGF) recherche des entreprises innovantes pour développer une solution intégrée couvrant les deux premières phases du cycle d'audit, à savoir la programmation annuelle des missions et la planification opérationnelle des équipes.

Ce défi est centré sur le périmètre des établissements et entreprises publics stratégiques et vise à introduire une approche fondée le risque et l'optimisation des ressources.

Le défi se structure autour de deux composantes indissociables :

1. **Programmation par les risques et veille prédictive (P1)** : La solution doit permettre d'évaluer et hiérarchiser les organismes stratégiques selon des critères de risque paramétrables et d'anticiper l'évolution des risques avec un système de veille prédictif.
2. **Planification des équipes de mission (P2)** : Une fois le programme validé, la solution doit permettre de constituer les équipes de mission en tenant compte des compétences, de la disponibilité et de la missiographie, y compris l'analyse historique des missions passées des inspecteurs des finances sur un cycle de planification d'une année.

Éléments du défi :

- Évaluation multicritère des établissements et entreprises publics stratégiques, avec critères modulables et paramétrables et analyse historique des données de programmation et d'audit
- Suggestions d'amélioration et d'enrichissement des critères de risque par l'outil
- Système de veille prédictif pour anticiper les évolutions de risque
- Moteur de matching compétences/missions, disponibilité et missiographie pour la constitution des équipes
- Production du document de planification des missions d'audit des établissements et entreprises publics stratégiques pour validation par l'Inspecteur Général

2. Contexte et énoncé du défi

2.1 Programmation annuelle (P1)

L'IGF réalise chaque année environ 200 missions d'audit couvrant l'ensemble du spectre des organismes publics. La programmation annuelle est un processus stratégique et confidentiel. Elle repose sur des critères évalués manuellement, consolidés dans des feuilles de calcul sans intégration automatisée de données externes.

Ce défi est spécifiquement centré sur le périmètre de contrôle des établissements et entreprises publics à caractère stratégiques, qui appellent une analyse de risque plus fine et une surveillance continue entre deux cycles d'audit. Ce sous-ensemble exige une logique de veille active, qui constitue une déclinaison opérationnelle du principe de contrôle permanent des finances publiques, en cohérence avec les exigences de bonne gouvernance et de responsabilisation consacrées par le cadre constitutionnel et réglementaire en vigueur.

La composante P1 articule deux niveaux d'analyse :

- **Observation des risques** : calcul d'un score multicritère fondé sur des indicateurs documentés, paramétrables, incluant les données historiques des missions et les informations disponibles dans les systèmes publics.
- **Système de veille prédictif** : détection proactive de signaux faibles ou d'évolutions atypiques dans les données disponibles (financières, sectorielles, gouvernance) permettant d'alerter le comité de programmation de l'IGF avant le cycle de programmation formel.

2.2 Planification des équipes (P2)

Après validation du programme annuel, le Comité de planification constitue les équipes de mission. Ce processus se base sur une CVthèque interne et des tableaux de suivi Excel mis à jour manuellement.

La planification doit tenir compte des compétences sectorielles, de l'expérience par type de mission, des disponibilités et de la missiographie de l'inspecteur des finances (typologie et pénibilité des missions précédentes), intégrant l'analyse historique des affectations passées (équipes constituées, résultats des missions, retours d'expérience).

Caractéristiques clés du contexte :

- Périmètre ciblé : établissements et entreprises publics stratégiques au sens de la loi organique 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures, telle qu'elle a été modifiée et complétée.
- Critères de programmation actuels : 5 critères formalisés, évalués manuellement sur tableur

- Absence d'intégration automatisée avec les sources de données publiques ou internes (SI financiers, SI RH)
- Données de déplacement et disponibilité disponibles dans SAP et dans les archives internes
- Analyse historique des missions disponibles dans les archives internes
- Contrainte forte de souveraineté des données : hébergement et traitement internalisés obligatoires
- Validation DGSSI + CNDP requise (données personnelles des inspecteurs ; données stratégiques de programmation)
- La solution est un outil d'aide à la décision

Indicateurs de succès (KPIs) :

- Réduction du temps consacré à l'analyse de priorisation lors de la programmation annuelle
- Réduction du cycle de planification des équipes
- Couverture systématique de l'ensemble des établissements et entreprises publics stratégiques dans le périmètre du PoC
- Démonstration de l'explicabilité et de la traçabilité complète des scores produits

3. Expériences passées et enseignements

L'IGF conduit depuis plusieurs années des analyses de priorisation à partir de critères internes, consolidées manuellement sur tableur. Le Comité de planification gère les affectations sur la base de la CVthèque interne et de la connaissance informelle accumulée par ses membres. Ces approches ont démontré leur valeur mais ont atteint leurs limites face au volume à traiter, à la dispersion des sources et à l'absence d'automatisation.

4. Résultats attendus

L'IGF souhaite développer une solution couvrant les deux composantes de ce défi (P1 et P2) sur un périmètre délimité. Les deux composantes sont conçues pour fonctionner ensemble mais peuvent faire l'objet de développements séquentiels dans le cadre du PoC.

4.1 Composante P1 : Scoring multicritère et veille prédictive

L'IGF souhaite améliorer la qualité analytique de sa programmation annuelle pour les établissements et entreprises publics stratégiques, en s'appuyant sur les données internes et les sources publiques pertinentes. L'enjeu est de disposer d'une analyse objective et traçable qui enrichisse le jugement professionnel du Comité de programmation sans s'y substituer.

Résultats attendus :

- Une analyse multicritère des établissements et entreprises publics stratégiques fondée sur les critères existants et les données disponibles
- Une capacité de veille continue permettant de détecter des signaux de risque émergents entre deux cycles de programmation, sur la base des données publiques et internes
- La possibilité pour le Comité de programmation de modifier les critères et leur pondération

4.2 Composante P2 : Optimisation de la planification des équipes de mission

L'IGF cherche à réduire significativement le temps de constitution des équipes de mission et à mieux valoriser la diversité des profils et des compétences disponibles.

Résultats attendus :

- Une aide à la décision pour la constitution des équipes intégrant les compétences, l'expérience par type de mission, la missiographie des inspecteurs des finances (typologie et pénibilité des missions précédentes), intégrant l'analyse historique des affectations passées (équipes constituées, résultats des missions, retours d'expérience) et leurs disponibilités.
- La capacité pour le Comité de planification de valider, d'ajuster et d'annoter les propositions d'affectation, avec traçabilité complète

Note : Cette description reflète la perspective de l'IGF et est fournie à titre de référence. Les approches innovantes et les méthodes alternatives pour atteindre les résultats visés sont encouragées.

5. Impacts et bénéfices potentiels

Pour le Comité de programmation : Disposer d'une base analytique objective, traçable et modulable pour les décisions de programmation. Réduire le temps d'analyse manuelle et gagner en couverture sur l'ensemble des organismes stratégiques. Intégrer une capacité de veille continue entre deux cycles de programmation.

Pour le Comité de planification : Réduire significativement le temps de constitution des équipes de mission. Mieux valoriser les profils pluridisciplinaires et les spécialisations individuelles.

Pour les inspecteurs des finances : Améliorer la visibilité sur les critères qui influencent les décisions de programmation. Disposer d'un levier de paramétrage pour faire évoluer les critères selon l'expérience terrain. Réduire les conflits de planification et améliorer la prévisibilité des affectations.

6. Risques potentiels

Risques techniques :

- Qualité et disponibilité variables des données
- Complexité d'intégration avec des SI hétérogènes
- Risque de biais dans le scoring si les données historiques de missions sont incomplètes ou non structurées de façon homogène
- Complexité de la modélisation prédictive sur des établissements et entreprises publics stratégiques aux profils de risque très variés

Risques opérationnels :

- Sur-dépendance au score automatisé au détriment du jugement professionnel
- Risque de dérive du modèle si les critères ne sont pas mis à jour régulièrement par les utilisateurs
- Confidentialité : l'accès aux données de programmation et d'affectation doit être strictement contrôlé et traçable

Risques organisationnels :

- Résistance potentielle si le système de scoring remet en cause des équilibres institutionnels établis dans la programmation
- Nécessité d'un processus de gouvernance clair pour encadrer les modifications de critères par les utilisateurs
- Adhésion des deux comités (programmation et planification) indispensable pour garantir l'utilisation effective de la solution

Annexe — Ressources

- [Annexe B](#)
 - Schéma et champs des données de déplacement et de disponibilité disponibles
 - Structure et champs de la CVthèque existante
 - Schéma du fichier Excel de suivi de charge et d'affectation actuel
- [Annexe C](#)
 - Format du document de planification soumis à l'Inspecteur Général
- [Annexe D](#)
 - Liste des sources de données publiques disponibles et accessibles pour les organismes stratégiques dans le périmètre du PoC